

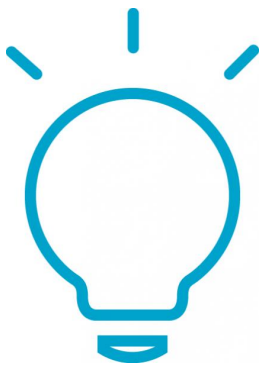
# Environnement

[Imprimer](#)

## L'environnement : priorité et opportunité pour les entreprises

**La prise en compte de l'environnement est une nécessité pour la planète et les êtres vivants qui l'habitent. C'est devenu au fil du temps un impératif, une priorité et une opportunité pour les entreprises.**

La thématique environnement - élargie au développement durable, à la RSE, au changement climatique, à l'énergie et à l'économie circulaire - représente un enjeu stratégique pour les entreprises. Sur l'ensemble de ces sujets, l'Union européenne joue un rôle moteur, élabore des scénarii, octroie des **financements** et adopte des **réglementations**. La majorité des dispositions réglementaires environnementales en Europe relèvent d'une décision prise au niveau communautaire (directive, règlement...).



Ces textes législatifs concernent la **conception** et la **conformité** des produits, le fonctionnement des process, des sites et des installations.

Qu'il s'agisse des réglementations **REACH**, **ROHS**, **CLP** sur les substances chimiques, les produits et les mélanges, des législations **VHU**, **DEEE**, **piles**, **emballages**, huiles usagés... pour les déchets, des textes sur l'éco conception (Règlement ErP, ...) de la qualité des eaux de surface, de l'air ou des sols, de l'étiquetage énergétique des produits, des écolabels... toutes ces dispositions ont des enjeux environnementaux.

Enterprise Europe Network aide les entreprises :

- à détecter, décrypter, comprendre et mettre en œuvre ces législations,
- à anticiper puisque tout ce qui se décide à Bruxelles est connu à l'avance,
- à transformer une contrainte en avantage concurrentiel en marché éventuel.

**Pour en savoir plus : [contactez le juriste EEN de votre région](#)**